L'Union suisse des sociétés de consommation en 1915

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **8 (1916)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-383121

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

On raconte qu'à Brunnen il y a des prisonniers de guerre qui travaillent dans un chantier d'extraction de gravier pour le salaire ridicule de 2 francs par jour.

Le désir de travailler se manifeste aussi parmi les Français.

Il est évident que le travail des prisonniers de guerre représente un grand danger pour les ouvriers du pays. Il a comme suite le chômage et l'avilissement des salaires. C'est pourquoi il faut énergiquement protester contre cette manière d'agir.

Nous reconnaissons que le travail peut être utile à la guérison. Cependant, les travailleurs indigènes sont obligés de payer les impôts et de porter les fardeaux de l'Etat. Et c'est pour cela qu'eux, en tout premier lieu, ont droit au travail et à un salaire équitable.

Le comité de l'Union des Fédérations syndicales s'est occupé, dans sa dernière séance, de cet état de choses et a réclamé, dans une requête au Conseil fédéral, l'interdiction du travail des prisonniers de guerre.

Nous espérons que cette requête sera prise en considération et que les ouvriers n'auront pas besoin d'attendre une réponse favorable aussi longtemps que lors de la requête concernant l'interdiction de l'émigration.

Mouvement des membres des Fédérations suisses pour 1914—1915

Fédérations	1914 à la fin de l'année Membres			1915 à la fin de l'année Membres			Augmentation (+) ou Diminution (—) de 1914 à 1915 Membres			
	mascul.	fémin.	Total	mascul.	fémin.	Total	mascul.	fémin.	Total	pour-cent
										%
Ouvriers du bâtiment	307	—	307	292	—	[3] 292	— 15	—	— 15	— 4,9
Relieurs	743	163	906	704	262	966	— 39	+ 99	+ 60	+ 6,6
Ouvriers coiffeurs	47	—	47	43	—	43	— 4	—	— 4	— 9,3
Ouvriers de l'Etat et des Communes	2,384	38	2,422	2,315	74	2,389	— 69	+ 36	— 33	— 1,4
Ouvriers du c mmerce et des transports	3,475	1,349	[1] 4,824	3,563	1,889	5,452	+ 88	+540	+628	+13,0
Ouvriers sur bois	3,941	12	3,953	3,814	360	4,174	—127	+348	+221	+ 5,6
Chapeliers	237	19	256	220	19	239	— 17	—	— 17	— 6,5
Ouvriers sur cuir	694	106	800	612	111	723	— 82	+ 5	— 77	— 9,6
Lithographes	974	—	974	960	—	960	— 14	—	— 14	— 1,4
Personnel des locomotives	2,629	—	2,629	2,641	—	2,641	+ 12	—	+ 12	+ 0,5
Peintres et p'âtriers	688	—	[3] 688	706	—	[3] 706	+ 18	—	+ 18	+ 2,6
Ouvriers sur métaux et horlogers	19,104	1,800	[2] 20,904	19,512	1,809	21,321	+408	+ 9	+417	+ 2,0
Ouvriers du papier et auxil. des arts graph.	780	323	1,103	580	343	923	—	—	—	—
Tailleurs et couturières	877	106	983	936	111	1,047	+ 59	+ 5	+ 64	+ 6,5
Ouvriers de la pierre et céramique	578	—	578	406	—	406	—172	—	—172	—29,8
Ouvriers du textile	2,820	1,603	4,423	2,397	1,797	4,194	—423	+194	—229	— 5,2
Transports suisses (U. O. S. T.)	14,729	—	14,729	14,073	—	14,073	—656	—	—656	— 4,4
Typographes	3,871	—	3,871	3,723	—	3,723	— 48	—	— 48	— 1,2
Charpentiers	780	—	780	700	—	700	— 80	—	— 80	—10,2
Total	59,658	5,519	65,177	58,197	6,775	64,972				

[1] Total des membres des deux fédérations des ouvriers du commerce et du transport et de l'alimentation à fin 1914.
[2] Total des membres des métallurgistes à fin 1914 et des ouvriers horlogers au moment de la fusion avec les premiers.
[3] Membres payant la cotisation pleine.

L'Union suisse des Sociétés de consommation en 1915

Le rapport avec les comptes annuels, pour 1915, de l'Union suisse des Sociétés de consommation, qui vient de paraître, contient plus de 130 pages de renseignements de toute nature. Il n'y a pas d'établissement économique qui rende compte d'une façon aussi détaillée, ni aussi complète des événements petits et grands qui se sont passés chez lui, des opérations auxquelles il s'est livré, et de leur résultat matériel.

Nous y trouvons des considérations générales sur la question des prix et de la ristourne, sur la participation de l'Union à des sociétés diverses, sur son attitude bienveillante à l'égard de l'agriculture et sur ses bons rapports avec les autorités fédérales dans l'intérêt du ravitaillement national. Un chapitre dit: « Mesures de guerre » donne un résumé de tout ce qui a été fait dans ce sens, en commun par le gouvernement suisse et les organes des consommateurs organisés.

Deux ou trois chiffres indiqueront la mesure du rôle économique de cet organisme. Les so-

ciétés coopératives de consommation formant la fédération dont nous nous occupons étaient, au 31 décembre 1915, au nombre de 407. Elles englobaient 300,000 sociétaires environ; elles ont fait, en 1915, à ceux-ci pour 150 millions de ventes. L'Union suisse, coopérative d'achats en gros, a livré, en 1915, aux sociétés affiliées pour plus de 50 millions de marchandises. Il n'existe probablement pas dans notre pays de maisons de gros plus importante par son chiffre d'affaires. Les comptes très détaillés et très clairs terminent le rapport; ils dénotent une excellente situation financière. Machines (fabrique de chaussures, imprimerie, etc.), mobilier, futailles, etc., ne figurent que pour 5 francs au bilan; les immeubles du prix de revient de 2 millions et demi ne sont portés en compte que pour 1,800,000 francs. Les réserves atteignent tout près de 2 millions et demi. Le capital social versé uniquement par les sociétés affiliées touche un intérêt de 5 %. L'excédent net — de 479,000 francs en 1915 — est entièrement consacré aux amortissements ou alloué aux réserves. Le personnel compte 591 employés.

Aux comptes sont joints les bilans de plusieurs entreprises auxquelles l'Union participe financièrement; la Minoterie coopérative à Zurich, la Caisse d'assurance (invalidité des employés de l'Union et des sociétés adhérentes).

Dans les fédérations

Chez les typographes de la Suisse allemande

Le *Schweizerischer Typographenbund* vient de publier son rapport annuel pour l'exercice 1915. La lecture de ce rapport nous permet de constater que cette fédération, comme du reste les organisations sœurs, a pas mal souffert de la guerre, grâce au préjudice que les troubles actuels ont causé à l'industrie suisse du livre. Si la situation en 1915 fut meilleure qu'en 1914, elle est pourtant loin d'être normale.

Les quelques chiffres qui suivent sont intéressants à plus d'un point de vue, tant en ce qui concerne l'état du métier que celui des différents services de secours que possède cette fédération.

Le nombre des imprimeries a augmenté de 636 à 648 et celui des maisons soumises à la loi fédérale sur les fabriques de 371 à 373; aussi le nombre des machines à composer a augmenté de 363 à 367, mais le nombre des machines à imprimer est tombé de 2327 à 2308; il en est de même pour le nombre total des ouvriers occupés, attendu que les places devenues vacantes ne furent pas repourvues.

Des 1349 membres chômeurs de la fédération typographique, 1346 furent secourus pendant 47,051 jours avec une somme de fr. 186,625.30, contre fr. 139,373.40 en 1914.

La fédération typographique comptait à fin 1915 au total 3723 membres, soit 148 de moins qu'à fin 1914. De ceux-ci 474 se trouvaient au service militaire en Suisse et 400 à l'étranger. Des 55 membres décédés pendant l'année, 26 sont tombés sur les champs de bataille. Il a été compté 431 typographes non syndiqués. Le soi-disant Syndicat suisse des typographes neutres, fondé en 1915, compte 51 membres. Sur les 648 imprimeries, 594 respectent le tarif.

Une organisation spéciale se sont donné également les protes (contremaîtres). Celle-ci a une tendance adverse à la fédération typographique. Cent cinquante-neuf des 223 protes en sont membres.

Des vacances furent accordées par 205 établissements à 1542 employés et ouvriers. (1914: 211 établissements à 1256 employés et ouvriers.)

Une souscription en faveur des typographes belges a produit la somme de fr. 5066.60.

Le rapport contient aussi le texte de la convention de fusion avec la fédération des typographes de la Suisse romande.

Inclusivement d'un solde de fr. 82,069.67, la caisse générale a eu une recette totale de 364,546 francs 20 centimes, dont fr. 204,060.40 proviennent de cotisations et dont fr. 125,453.50 sont des cotisations extraordinaires.

Dans les dépenses qui se sont montées au total à fr. 296,334.45, le poste principal comprend le secours de chômage avec fr. 186,625.30.

La fortune de la caisse générale s'est réduite de fr. 6857.80 et accuse actuellement fr. 488,211.87.

La caisse de maladie, d'invalidité et de décès a eu inclusivement d'un solde de fr. 20,117.47 et de fr. 206,082.10 de cotisations, une recette totale de fr. 338,899.32. Dans les dépenses figurent fr. 88,862.70 de secours de maladie; fr. 78,085.— de secours d'invalidité et fr. 16,157.95 de secours de décès.

Y compris les dépenses des caisses locales pour les chômeurs (fr. 11,030.20) et secours aux familles des membres sous les drapeaux (18,928 francs 05 centimes), ainsi que fr. 4500.— d'allocation de Noël, la fédération typographique a versé une somme totale de secours qui se monte à fr. 399,139.78.

Une fusion

A deux ou trois reprises, nous avons parlé du projet de fusion qui était à l'étude chez les typographes de la Suisse romande et du Schweizerischer Typographenbund. Quoique la question ait été à l'ordre du jour durant plusieurs mois,